



Caen, le 23 avril 2019

Compte-rendu de l'AG du 26 mars 2019

Participants

21 membres étaient présents et 9 pouvoirs donnés. L'assemblée peut délibérer.

I Rapport moral

L'association est toujours dynamique, les commissions ont à peu près réalisé les missions qui leur ont été confiées. 2 réunions du conseil d'administration en 2018 ont permis de faire évoluer le règlement intérieur, le guide à l'organisation des expositions et de finaliser le nouveau site internet avec le graphisme renouvelé. Il faut noter le renouvellement des lieux d'exposition qui s'est poursuivi en 2018 (Falaise et boutique à Caen). Concernant le SITE INTERNET, un très gros travail a été fourni en particulier par la commission SITE sous l'autorité de Sissi et avec l'aide de Nanou Quelvennec et Violaine Sausset, mais concernant le graphisme Sylvain Tranquart et David Guzman ont été sollicités pour être le relais réactif indispensable pour aussi bien le graphisme sur le site internet proposé par le concepteur, que sur les projets d'affiches et flyers.

L'investissement, tant humain que financier, est notable et il faut donc en tirer parti au maximum. Ce site va permettre aux adhérents de mettre à jour leur fiche à volonté, et permettra au secrétariat d'extraire les fichiers de membres au fur et à mesure des nouvelles adhésions validées par la commission adéquate.

Le projet d'une exposition dans le cadre des 10 ans n'a pu être finalisé faute de salle correcte à disposition et il est proposé de reporter cette manifestation pour l'aube des 11 ans en sollicitant dès mai 2019 les sites qui pourraient accueillir la manifestation.

2 Rapport financier

Présentation par la Présidente, Anne Regnault, du bilan financier transmis par Magali Senaux, trésorière. Discussion sur l'actif dont une partie pourrait être employée pour une publicité plus importante. Sous quelle forme ? Sont évoquées quelques pistes comme des spots radio et articles de presse payants pour compléter les publicités actuelles gratuites concédées par France Bleu et Ouest-France, entre autres, à approfondir. Il est question aussi d'investissements pour du matériel à usage récurrent comme la grande cafetière, balai-pelle, torchons et autres achats dont l'utilité est récurrente et simplifient la vie lors des expositions. Mise en avant des subventions de AAF et de l'absence de toute subvention départementale et régionale.

Bilan adopté à l'unanimité. (voir tableau à la fin)



3 Rapport d'activité

PV de l'AG 2018 : Avant toute chose, le procès-verbal de l'AG 2018 sur le bilan 2017 est soumis à l'acceptation des membres présents et accepté.

Expositions en 2018

- lors des JEMA : exposition au château de FALAISE les 6, 7 et 8 avril ;
- une boutique dans le centre ville de CAEN sur une durée de 1 mois a permis la promotion de l'association du 25 juin au 21 juillet ;
- concours lors de l'exposition à l'église St Nicolas à CAEN 6 et 7 octobre (le concours donne de la visibilité à l'association grâce à des exposants hors-NMA qui ont chacun leur réseau d'une part, et aux articles de presse d'autres part, il permet par ailleurs de « recruter » de nouveaux adhérents) ;
- St Pierre en Auge les 20 et 21 octobre ;
- Eglise ST SAUVEUR à CAEN 19 au 22 décembre .

Site internet FINALISATION

Présentation du site dès le début de la séance afin de libérer le responsable de l'agence de communication « Revenons à nos moutons », Gaël Lemouton. Un document est fourni aux adhérents présents dans la limite des tirages disponibles et cette documentation est jointe à ce compte-rendu. Voir le compte-rendu de ce point dans le point N° 7.

4 Projet expositions 2019/2020

- JEMA au sein des ateliers de chacun ou sur expositions comme BAVENT ;
- Exposition innovante à CHERBOURG les 4 et 5 mai 2019 ;
- St Nicolas doit avoir lieu en octobre. **Info post AG : date modifiée avec accord Mairie pour les 9 au 11 novembre 2019 ;**
- Saint Pierre en Auge pour le 20 et 21 octobre 2019, déjà en route pour faciliter l'organisation de l'agenda de chacun ;
- Saint Sauveur sous réserve d'obtention de la salle auprès de la mairie de CAEN. Re-solliciter la mairie pour réserver au moment de Noël. : les membres regrettent qu'on ne puisse fixer les dates de cette manifestation à l'avance mais cela semble actuellement impossible .

IMPORTANT il faut que de nouveaux lieux viennent diversifier les expositions récurrentes afin de renouveler l'intérêt du public :

- COUTANCES avait été envisagé , à voir ;
- **anticiper les JEMA de 2020** en tentant d'organiser une biennale par ex sur FALAISE, le château étant un très beau lieu d'exposition : l'idée est lancée et plaît mais personne ne prend nommément en charge la reprise de contact avec la mairie. Cette biennale permettrait d'alterner avec CHERBOURG si notre prestation 2019 est à la hauteur des attentes de la municipalité ;



- **Anna Tabakhova intervient pour parler du Villare de Villers-sur-Mer** où elle avait bien travaillé en 2016 lors de l'exposition NMA de l'Ascension. Cette exposition avait été prévue en biennale mais les premières éditions n'avaient pas été concluantes pour la majorité des exposants, et l'idée avait finalement été abandonnée malgré le concours de la mairie et le bon accueil qui avait été fait à NMA. Anna se propose de prendre en charge l'organisation pour 2020 si un nombre suffisant d'adhérents se manifestent et ouvrira un post sur le forum. Contact a déjà été pris avec la ville mais il ne faut pas tarder à se positionner car le lieu est très demandé ;
- Anne Regnault émet l'idée de **se fédérer avec d'autres associations** organisant régionalement des expo sur les métiers d'art ;
Ce serait une excellente idée de l'avis de nombreux adhérents, idée à creuser. Les propositions seraient les bienvenues.
- **Initier une expo de bijoux, soit avant Noël, soit avant la fête des mères** : l'exposition St Sauveur 2014 avait été la preuve que la concurrence n'est pas un problème sur ce type de salon puisque les gens venaient pour des bijoux et la diversité proposée était un plus. Les artisans connus à NMA pour d'autres spécialités seraient bien entendu de la partie pour enrichir ce choix. L'idée est approuvée par la majorité des présents également mais personne ne se propose pour l'instant pour chercher un lieu. L'idée doit donc faire son chemin ;
- Infos suite à la **réunion avec le CONSEIL REGIONAL** cet après-midi même, mardi 26 : Anne Regnault et Cyril Gouty y ont assisté et prennent la parole. Il faut que le Conseil Régional accepte d'aider et valoriser les Métiers d'Art et un premier pas est fait en ce sens. Il semblerait que les choses bougent. Cyril évoque le Feno, Festival de l'excellence normande. Quasiment personne n'en a entendu parler: bel évènement mais qui n'a pas assez été relayé auprès des professionnels des Métiers d'Art alors que c'est un très gros investissement financier et qu'il aurait pu y avoir des retombées sur nos métiers. (<https://www.normandie.fr/feno>) ;
- **Exposition dans le cadre des 11 ans de l'association** : la célébration du 10^{ème} anniversaire n'ayant pu être mise en place en 2019 comme il se doit, il faudrait organiser un événement en 2020 en mettant l'accent sur la pérennité de notre association et les valeurs qu'elle véhicule. Une expo sur NMA est envisagée dans le cadre du salon de St Pierre en Auge d'octobre 2019, si cela peut être mis sur pied d'ici là.

5 renouvellement des membres des commissions

Rappel de l'ordre du jour de la convocation à cette assemblée générale concernant les commissions.

L'appel à candidature concerne :

- un poste de chargée de communication en doublon avec Véronique CHAMBEAU (et dans un souhait de remplacement sur les mêmes tâches) ;
- information post convocation : David Lambert se retire de la fonction de responsable de la commission ADHESION.

Commissions de travail

rappel les membres des commissions ne sont pas membres du CA, sauf à avoir été élus à cette fonction (dans le cadre du Conseil d'Administration).



- Commission d'adhésion

L'an passé la commission était passée à 8 membres avec comme référent D. LAMBERT

Aujourd'hui : Sandrine Larue (par la voix d'une représentante), Bogusia Lewitowicz et Cyril Gouty désirent rester. Evelyne Piskiewicz et Sylvie Lemesle se proposent à entrer dans la commission. L'assemblée part du principe que Martin Lecouturier, absent ce jour, désire rester dans cette commission puisqu'il n'a pas démissionné. **Info post AG** : Martin Lecouturier n'est plus adhérent.

Le cas de Anne l'Her est également évoqué, elle ne ferait plus partie de l'association, momentanément ou non. **Info post AG** : elle n'est effectivement plus adhérente pour l'instant.

- Commission communication extérieure

- V.CHAMBEAU qui s'occupait d'une grande partie de la communication et quittera cette commission en 2020 explique la pluralité de son job et précise que plusieurs personnes pourraient se partager cela : par exemple les contacts avec la presse, les cartes de vœux, la rédaction des dossiers de presse, la mise à jour des différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) . A propos de ce dernier point, elle insiste sur son intégrité par rapport aux infos qu'elle relaie à propos des adhérents : elle relaie ce qu'elle voit, mais ne va pas chercher les infos sur les sites des plus de 50 adhérents : c'est à chacun de se rendre « visible » en likant les infos relayées par NMA.
- Marion JEAN se propose pour les **cartes de vœux**,
- Cyril Gouty se propose pour **les contacts presse** mais Anne REGAULT souligne qu'elle désire continuer à assurer les interviews lorsque faire se peut.
- **Les réseaux sociaux n'ont pas trouvé preneur**, il faudra pourtant quelqu'un en 2020
- A.TABAKHOVA continue à s'occuper **du e-mailing et de la newsletter** (elle précise que le fichier des inscrits est répertorié au CNIL et qu'il ne peut être utilisé que par et pour l'association).
- A.REGNAULT prendra en charge **les interviews** autant que possible.

- Commission graphisme

David GUZMAN, Sylvain TRANQUART restent en poste, Martin LECOUTURIER n'est plus adhérent.

- Commission site internet

Sylvie Lemesle sort. Violaine SAUSSET et Nanou QUELVENEC poursuivent leur investissement.

6 Renouvellement des Membres du conseil d'administration

Le rôle du CA (cf texte des statuts) :

« Il rédige le règlement intérieur et le valide en son sein, il fixe le fonctionnement interne de l'association »



Le renouvellement des membres est prévu par tiers, rappel élection de 15 membres maxi pour 3 ans. Actuellement 15 membres soit $1/3 = 5$

Sortants potentiels : les membres de 2015 Magali SENAUX, Annick POUGEOISE, S. TRANQUART membres élus en 2016 David GUZMAN, Bogusia LEWITOWICZ

Sortants : Fabienne MASSIEU et Cindy PAVIS

Restent membres : Guillaume LE MAIGAT, Bogusia LEWITOWICZ, Véronique CHAMBEAU, David GUZMAN, Richard ZUREK, Cyril GOUTY, Annick POUGEOISE, Anne REGNAULT, S. TRANQUART et E. PISKIEWIECZ .

Intègrent le CA : Marion JEAN, Barbara DANDEVILLE, Stéphanie CORD'HOMME et Sylvie LEMESLE
Soit toujours un total de 14 membres.

RAPPEL : fonctions à pourvoir :

- **poste de secrétaire : Stéphanie CORD'HOMME accepte ce poste**
- poste de président ouvert au changement : personne ne se manifeste
- poste de vice-président à pourvoir : personne ne se manifeste

7. Présentation du site Internet

Contrairement au précédent, le site est « responsive » c'est-à-dire qu'il peut être consulté aussi bien sur un ordinateur que sur une tablette ou un téléphone car la page s'adapte automatiquement au format de l'écran. Les nouvelles couleurs sont « rouge sur fond blanc » et le logo « empreinte » est la version blanche sur fond noir. Chaque adhérent pourra tenir lui-même sa page à jour (texte, coordonnées et photos) : cela se fait dans la partie privée et apparaît aux visiteurs dans la partie « annuaire ». Sur la page d'accueil apparaît aléatoirement un adhérent sous la rubrique « Zoom sur... » .

Sur la page annuaire apparaissent les adhérents dont les pages ont été remises à jour en dernier. D'où l'intérêt de les tenir à jour.

Dans la partie intitulée « Privé » , vous aurez accès à votre « Profil » où vous pourrez changer vos textes, coordonnées, photos (*photos de bonne qualité pour qu'elles ne pixellent pas lorsque le visiteur clique dessus : mini 1000 pixels*) ... ou bien au « Forum » pour lire les discussion et/ou y participer . Si un sujet ne vous intéresse pas, rien à faire. Si un sujet vous intéresse, vous pourrez vous y abonner et même demander à être prévenu de son évolution par mail.

Dans l'annuaire, pour retrouver les adhérents de NMA, se trouvent différentes rubriques des métiers d'art. Certains membres présents contestent cette liste, argumentant que le public ne retrouverait pas facilement l'artisan qu'il cherche. Cette liste reflète pourtant la liste officielle des métiers d'Art : (<https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste>) dans laquelle les métiers sont classés par grandes rubriques avant d'être détaillées en sous-rubrique : 281 métiers au total. Ayant cependant anticipé ce problème, l'équipe qui a concrétisé ce site nous explique que nous avons la possibilité d'exprimer notre métier « à notre façon », « avec nos propres mots » : c'est ce que l'on peut faire dans la partie privée



du site, en modifiant sa fiche à la premier ligne METIER c'est-à-dire « METIER (selon vos termes) » et ceci permet aux personnes qui nous chercheraient de nous retrouver grâce à ce mot-clef. Par ailleurs, les noms propres et/ou nom d'atelier permettent de nous retrouver. Il nous a été proposé d'utiliser le site ainsi pendant 6 mois et de faire un point par la suite au cas où les occurrences du premier champ seraient vraiment un frein aux recherches de nos potentiels clients. Certaines infos sont privées et n'apparaîtront pas sur la fiche lue par le public mais elles servent en interne et il est donc important de les compléter.

8 Points divers abordés

- L'association a renouvelé son adhésion aux ATELIERS D'ART DE FRANCE par le paiement en 2019 par la présidente en urgence.
- Organisation des expositions : comme par le passé, concernant les personnes présentes aux expositions, l'organisateur choisit les invités à titre gratuit et les exposants hors NMA qui devront s'acquitter d'une inscription au tarif de 60€ (avec chèque de caution identique aux NMA) information présente dans le règlement intérieur.
- Le nombre d'adhérents n'augmente pas et il semblerait que certaines autres associations « vampirisent » NMA, sans doute plus attractives. Une discussion s'en suit sur l'investissement des adhérents (aussi bien pour les commissions que pour organiser des expositions) ainsi que sur notre public dont la moyenne d'âge est vieillissante et qui ne se renouvelle pas. Une réunion du CA aura lieu sur le thème : comment lutter contre le vieillissement de NMA, comment rajeunir son image et attirer un public plus jeune ? Quelle(s) stratégie(s) pour perdurer ? Nos dix ans d'âge : une force, mais aussi une faiblesse si on n'y prend garde.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été évoqués l'assemblée est close et la présidente remercie les membres présents et les invite à boire à la santé de l'association.

Fait à CAEN , le 23/04/2019

La secrétaire sortante

Messieu

La présidente

*U. Luyet
présidente*

DEPENSES NMA 2018	
ACHATS	1 095,53 €
Achat de matières (Vernissage, essence...)	525,93 €
Fournitures d'entretiens et petit équipement	352,74 €
Matériel d'exposition (Akylux...)	216,86 €
SERVICES EXTERIEURS (Payé en 2018 pour 2019)	952,19 €
Assurances	193,19 €
Cotisations. (Office de tourisme, Ateliers d'Art de France)	273 €
Divers. (Téicée...)	486,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 539,92 €
Rémunération prestataires de service (Graphisme, distribution, musique,,)	2 889,79 €
Publicité, publications.	1 030,13 €
Frais postaux	67,20 €
Services bancaires	52,80 €
Divers (Concours NMA)	500,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	350,00 €
Rémunération du personnel (Comptage entrées...)	350,00 €
TOTAL DES CHARGES	6 937,64 €

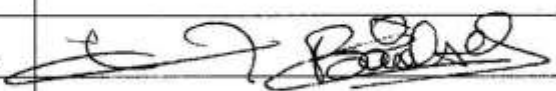
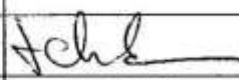


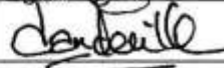
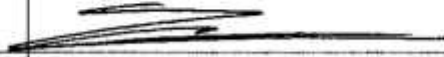
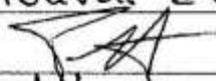
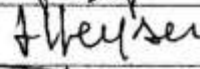

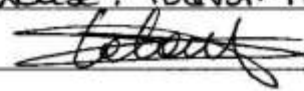
RECETTES NMA 2018	
VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE	6 300,80 €
Ventes de stands	3 605,80 €
Cotisations	2 695,00 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	900,00 €
Département	
Partenaires privés (AAF...)	900,00 €
Autre	
TOTAL DES PRODUITS	7 200,80 €

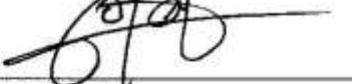

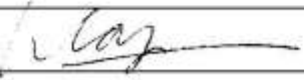
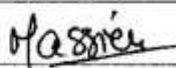
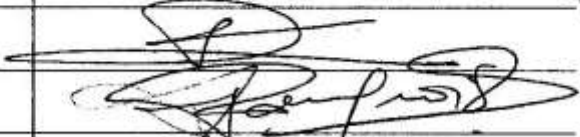
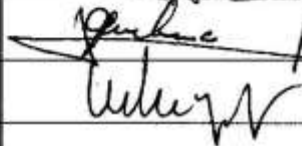
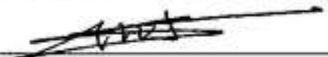

Relevé du 07/12/2018

Compte courant 7349,13 €

Livret A 11854,44 €

AG NMA le 26 mars 2019

NOM	prénom	
BERTIN et PADRINAS	Astrid et Marceau	
BOUILLARD T.	Thierry et Christine	
BOUVAREL	Cécile	
CHAMBEAU V.	Véronique	
CHARPENTIER	Marie	
CHEVALIER V.	Virginie	
CORD'HOMME	Stéphanie	
DANDEVILLE	Barbara	
DESMOULINS	Hélène	
DOUCET	Alexandre	
DURAND	Vania	
GOMONT	Anne	
GOUTY	Cyril	
GUZMAN	David	Pouvoir à Guillaume Le Nagat
HENRY	Patrick	
HEYSER	Ludivine	
JEAN	Marion	
KAY MOUAT D.	Dominique	Excusée, Pouvoir à Veronique Chambeau
LAISNE	Gilles	
LAMBERT	David	Pouvoir à Anne Regnault
LARUE	Sandrine	
LEBARON	Marion	
LEFLEM	Marc Antoine	Excusé, Pouvoir Marion Jean
LELOUP	Rachel	
L'HER	Anne	

LE MAIGAT	Guillaume	
LECOUTURIER	Martin	
LEMARCHAND	Sylvie	
LEMESLE	Sylvie	
LEWITOWICZ	Bogusia	
LORION	Nathalie	
LUCAS	Leslie	
LUSSEAU-POIRIER	Noëlle	Pouvoir à Fabienne Nassier
MARGUERITAT	Caroline	Pouvoir à Fabienne MASSIEU
MARQUIS	Nicolas	
MASSIEU	Fabienne	
NARDY	Isabelle	
PAVIS	Cindy	Mail à V. Chénier Pouvoir à Véronique Charbeau 1 par mail au secrétaire
PELLETIER	Nadeige	
PISKIEWIECZ	Evelyne	
POUGEOISE	Annick	
QUELVENNEC	Nanou	
REGNAULT	Anne	
ROMERO-HAMARD	Sylvie	
SANLAVILLE	Chrystelle	Pouvoir à Th. Bouillard
SAUSSET	Violaine	
SENAUX	Magali	
SIMON	Stéphane	
TABAKHOVA	Anna	
THIVANT	Marie	Excusée (mail)
TRANQUART	Sylvain	Excusé (mail)
WILLIAMS	Véronique	
ZUREK	Ryszard	Pouvoir Reemman